

Un procès-verbal pour un premier jour

Jean-Louis NARJOUX

" PIÈCE DU MOIS " DU 5 AVRIL 2008

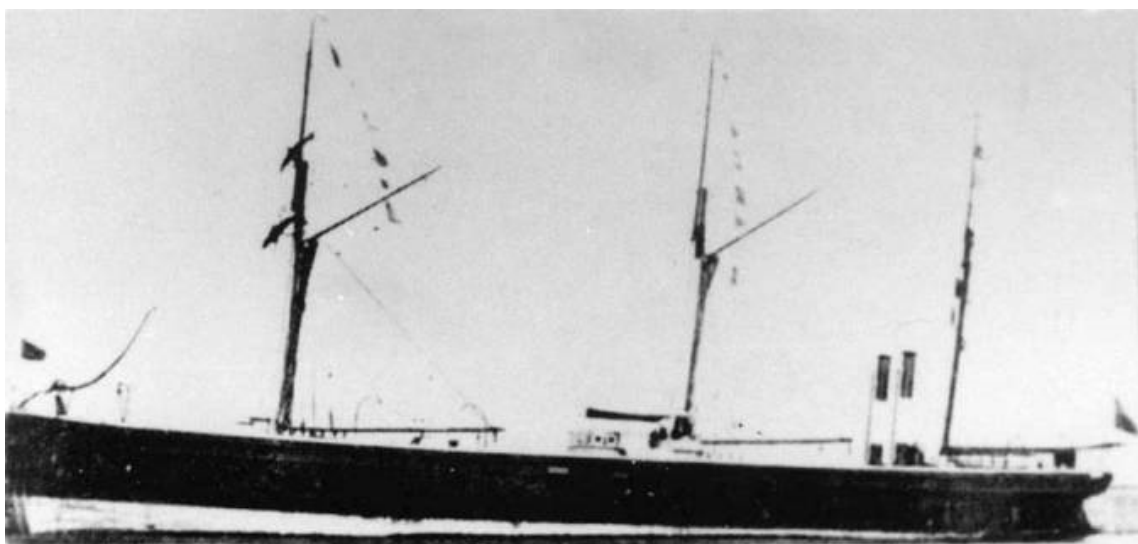
Procès-verbal de transmission de la première dépêche télégraphique échangée entre Port-Vendres et Mahon à Minorque le 7 septembre 1861 à 08h56.

(Rappel : la télégraphie est ouverte au public français le 1^{er} mars 1851).

Une loi (10 juin 1853) approuve la construction d'une ligne télégraphique sous-marine entre la France et l'Algérie par la "Compagnie du Télégraphe sous-marin de la Méditerranée pour la correspondance avec l'Algérie et les Indes". La ligne télégraphique partira de la pointe sud du golfe de la Spezzia, atteindra et traversera la Corse puis la Sardaigne jusqu'au cap Teulada, d'où elle partira en ligne sous-marine pour aborder la côte de l'Algérie à Bône.

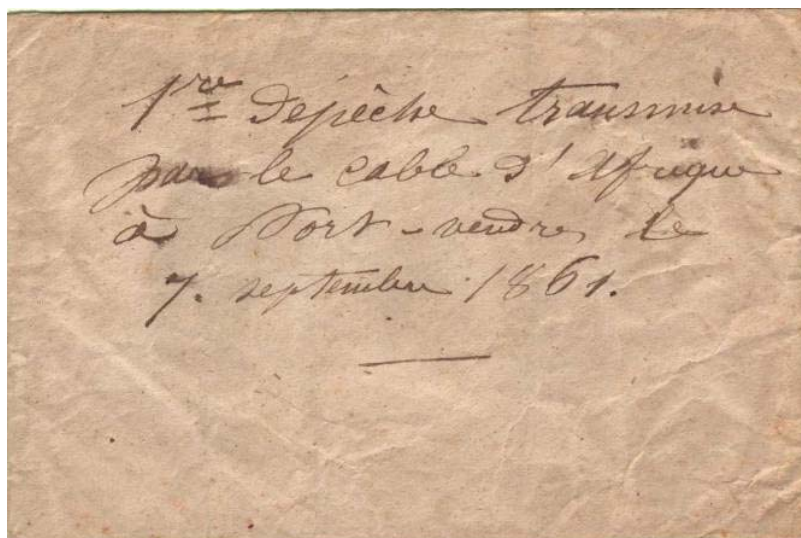
Seule la portion de ligne allant de la Spezzia au cap Teulada est effectivement réalisée en 1855. Et le 1^{er} novembre 1857 la dernière section de la ligne sous-marine France-Algérie est ouverte à la correspondance. Mais le câble Cagliari-Bône sera totalement interrompu en janvier 1860.

Un décret du 6 août 1859 approuve la convention entre l'État et MM. Guillemaut, Despecher et Gisborn pour la pose d'un câble télégraphique direct entre la France et Alger. Cette tentative n'aboutit pas. La loi du 14 juillet 1860 approuvera une nouvelle convention avec MM. Glass Elliot et Cie. pour un câble direct Toulon-Alger, mais seule une portion de câble entre Alger et Minorque (donc en dehors du trajet initialement prévu) est finalement posée. De sorte qu'une nouvelle convention est conclue le 26 septembre 1860 pour une portion de câble sous-marin, de Minorque aux côtes françaises. Acharnement du sort, le navire câblé (le William-Cory) et le "Gomer", bâtiment de la marine impériale qui l'escortait entrèrent en collision et l'opération connut donc un nouvel échec. Une nouvelle convention est établie le 4 juillet 1861 pour un câble de Minorque à Port-Vendres, la section de Toulon étant abandonnée.



Le "William-Cory"

Cette fois ça marche! Et la première dépêche est échangée entre Port-Vendres et Mahon à Minorque le 7 septembre 1861 à 08h56.



Le Maire de Port-Vendres desire savoir si les récoltes
des environs de Mahon souffrent de la sécheresse actuelle,
principalement celle des oranges.



Si possible ne varier pas
Le Maire

Port Vendres 7 Septembre 1844

Je vous prie d'agréer
de ma part

Monsieur le Maire de Port-Vendres
à l'employé de Messieurs Gues
Pélicot & Co à Mahon

Le Maire de Port-Vendres desire
savoir si les récoltes des environs de
Mahon souffrent de la sécheresse
actuelle, principalement celle des
oranges.

C. L. Narjoux
M. de Mahon
P. de Mahon



Si possible ne varier pas
Le Maire

Le 9.3.1844